

les personnes qui ne connoissoient pas ces especes, les ont refusées, & que d'autres n'ont voulu les recevoir qu'au-dessous de leur valeur. Pour y obvier, le Roi a ordonné qu'il seroit formé un tarif pour fixer la valeur de ces vieilles especes, tant nationales qu'étrangères, relativement à celle des nouvelles especes qui ont cours aujourd'hui. --- On apprend que les casernes que le Roi avoit ordonné de faire bâtir dans tout le royaume pour chaque régiment, afin de soulager les habitans du logement des troupes, sont achevées. En conséquence les magistrats respectifs ont reçu ordre d'aller les visiter en présence des chefs des régimens & des capitaines; & ceux-ci en feront leur rapport, en indiquant ce qu'ils y trouveroient de défectueux.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 2 Février.*) Leurs Majestés Impériales ont élevé au grade de lieutenant-feld-maréchal le comte Samuël Giu-lay, général-major & chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, & lui ont en même tems confié le commandement général des troupes dans le gouvernement de Carlsbad, à la place du baron de Kléefeld, général d'artillerie, qui s'est retiré à cause de son grand âge.

Après l'arrivée d'un courier parvenu ici de Naples il y a quelques jours, il y eut à la cour une longue conférence, à l'issue de